

CA1  
EA925  
C12  
#31/avr.'75  
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E  
3 5036 01029799 5

# CANADA

## d'aujourd'hui



Un Canada insolite (voir notre supplément sur la population canadienne).

*La construction de logements 🇨🇦 le transport des solides par pipe-line 🇨🇦 l'agriculture a-t-elle un avenir dans le Nord? 🇨🇦 Jean-Paul Lemieux, peintre québécois 🇨🇦 les Canadiens et le système métrique 🇨🇦 Leaf-Rapids: la grand'rue sous un toit 🇨🇦 Sainte-Marie-des-Hurons 🇨🇦 supplément: la population canadienne 🇨🇦*



## actualités

### L'année de la femme

L'assemblée générale des Nations unies a adopté, en 1972, une résolution proclamant l'année 1975 « Année internationale de la femme ». L'Année doit être l'occasion d'évaluer les progrès réalisés en vue de l'égalité entre l'homme et la femme, de l'intégration des femmes à l'effort de développement et de la reconnaissance de la contribution des



femmes au maintien de la paix. Le gouvernement canadien prend part à l'Année de la femme avec un programme qui comprend une vaste campagne d'information, une conférence nationale précédée de conférences régionales, un effort pour

## CANADA d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris  
Organe d'information  
des ambassades du Canada.  
Avril 1975. N° 31

Nos lecteurs sont priés de nous signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos: André Morain, Ministère de l'agriculture, Office national du film, Office du tourisme du Canada, Alain Renaud.

Imprimé en Belgique  
par Brepols, Turnhout.

éliminer les inégalités dans les lois et règlements, des subventions aux organismes spécialisés dans la lutte pour l'égalité, etc. Le Canada a accueilli en septembre dernier, à Ottawa, un colloque des Nations unies sur la participation des femmes au développement.

### Exposition française

La France a présenté en octobre dernier une importante exposition scientifique et technique à l'Ontario Science Centre de Toronto. L'exposition a porté sur un grand nombre de réalisations techniques très diverses, depuis la fusée Ariane et le satellite Météostat jusqu'aux instruments de radiologie en passant par les ordinateurs. L'entente de coopération scientifique intervenue en 1971 dans le cadre de l'accord culturel franco-canadien de 1965 a permis à la France de présenter une exposition, pour la première fois, dans la province d'Ontario.

### Les plus beaux livres

Le jury international du Comité canadien des plus beaux livres a fait choix de trente-huit livres publiés en 1974 parmi les quatre cent cinquante-deux qui lui étaient soumis. Il a attribué son premier prix à un recueil de poèmes, en français et en anglais, et de photographies publié sous le titre « Canada » par Clarke et Irwin, éditeur de Toronto. Sur le plan graphique, cette édition de luxe a été conçue et réalisée par Allan Fleming, directeur du design aux Presses de l'université de Toronto, et Lorraine Monk, qui dirige le service de photographie de l'Office national du film. Le Comité canadien des plus beaux livres, créé il y a deux ans, groupe des représentants de l'édition, de l'imprimerie, de l'industrie du papier et des activités graphiques. Son concours annuel a pour but d'appeler l'attention sur le livre pour encourager les professionnels de l'édition à produire des ouvrages d'un haut niveau de conception et de réalisation.

### Nouvelle mine de fer

Une nouvelle mine de fer est entrée en exploitation, en octobre dernier, dans la région du Québec située aux confins du Labrador (Terre-Neuve) à quelque huit cents kilomètres au nord-est de Québec. Au jour dit, deux millions de



tonnes de rochers – le sommet du mont Wright – ont été broyés par une série d'explosions contrôlées dont la durée a été de neuf dixièmes de seconde. La mine et ses installations emploieront mille trois cents personnes et le moulin qui sera construit à proximité recevra deux millions et demi de tonnes de minerai par mois. Long de six kilomètres, large de mille trois cents mètres et profond de trois cents mètres, le gisement appartient à la couche géologique Québec-Labrador qui, mise en exploitation il y a une vingtaine d'années, a donné naissance aux centres miniers de Schefferville, Wabusch-Labrador-City et Gagnon. La production est achevée par voie ferrée, après concentration, à Port-Cartier et Sept-Îles, sur la côte nord de l'estuaire du Saint-Laurent.

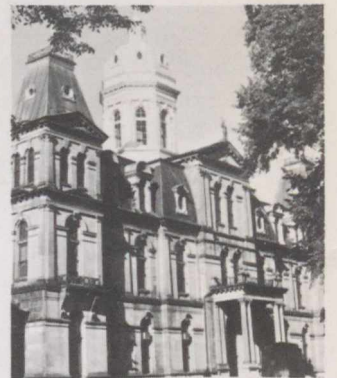
### Bilinguisme et télévision

Quelle est la proportion des francophones et des anglophones à Montréal? Un sondage effectué récemment auprès des téléspectateurs de l'agglomération montréalaise, pour le compte du Conseil canadien des directeurs de publicité, permet de répondre à cette question avec une bonne approximation. Il a fallu cependant partir d'une définition: on a considéré comme francophones les

téléspectateurs qui regardent les programmes français dans la proportion d'au moins 70 p. 100 et comme anglophones ceux qui donnent la préférence aux programmes anglais dans la même proportion. On a constaté que 55 p. 100 des Montréalais regardent surtout les programmes français, 34 p. 100 les programmes anglais, et que 9 p. 100 suivent indifféremment les émissions dans l'une ou l'autre langue (2 p. 100 ne regardent pas la télévision).

### Élections au Nouveau-Brunswick

Les électeurs du Nouveau-Brunswick ont renouvelé en novembre dernier, avec une carte électorale modifiée et pour la première fois le droit de vote à dix-huit ans, les cinquante-huit sièges de l'assemblée législative de la province. Ils ont maintenu leur confiance au parti conservateur, dont le leader est M. Richard Hatfield, premier ministre, en élisant trente-trois députés de ce parti (contre trente-deux en 1970); le parti libéral a obtenu les vingt-cinq autres sièges. L'apparition de deux nouveaux partis sur la scène provinciale, le Parti acadien et le



Fredericton :  
le Parlement provincial.

Canada party, n'a pas eu d'influence sur le résultat global du scrutin. Le Nouveau-Brunswick, qui compte 650 000 habitants (environ 3 p. 100 de la population canadienne), conserve, comme les trois autres provinces de l'Atlantique, une importante population rurale non agricole; les ressources forestières restent la base de son économie.





# La construction de logements

*Une croissance qui gagnerait à être plus régulière*



Sur la base de la valeur ajoutée, l'industrie canadienne de la construction représente environ 6 p. 100 de la production intérieure brute. Si certaines données récentes de l'O.C.D.E. font apparaître que cette proportion est inférieure au Canada à ce qu'elle est dans la plupart des pays d'Europe occidentale, elle n'en représente pas moins une part plus importante qu'aux États-Unis.

## *Nombre et qualité*

Le nombre des logements disponibles au Canada est nettement plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a vingt-cinq ans. De 1950 à 1972, les mises en chantier se sont accrues de 4,4 p. 100 par an, tandis que la population augmentait au rythme annuel de 2,1 p. 100. Le rapport parc/population est passé de 0,24 en 1951 à 0,28 en 1971.

Au cours de cette période, la qualité des logements s'est améliorée de façon sensible. En 1971, il n'y avait plus que 7,5 p. 100 des habitations ne possédant ni douche ni baignoire, contre 39,2 p. 100 en 1951. Quant au nombre moyen d'occupants par pièce, il s'abaissait

de 0,75 en 1951 à 0,64 en 1971, ce qui revient à dire qu'une famille canadienne de quatre personnes occupe actuellement une pièce de plus qu'il y a vingt ans. Le nombre moyen de personnes par pièce d'habitation paraît être, au Canada, même en tenant compte de la difficulté qu'il y a à établir des comparaisons rigoureuses entre pays, l'un des plus faibles qui soit. Il reste que bien des familles continuent de vivre dans des logements encombrés car les disparités n'ont pas disparu d'une région à l'autre, d'une localité à l'autre, d'une catégorie sociale à l'autre.

## *Taux d'occupation*

Pour l'ensemble du Canada, la réduction du nombre d'occupants par pièce depuis vingt ans est due à la diminution (10 p. 100 environ) du nombre moyen de personnes par ménage et à l'augmentation (de l'ordre de 2 p. 100) du nombre moyen de pièces par logement, le premier de ces facteurs étant déterminant en particulier dans les grandes villes (1). La diminution du nombre moyen de

personnes par ménage s'explique à son tour par la baisse du taux de natalité après la forte poussée démographique de l'après-guerre et par la plus grande proportion de jeunes et de personnes âgées qui vivent indépendamment du reste de la famille et forment ainsi des ménages séparés. Cet accroissement de la proportion des ménages dans l'ensemble de la population au cours des vingt dernières années doit conduire à consacrer au logement d'importants investissements supplémentaires.

Dans presque toutes les régions du pays, les villes qui avaient le taux d'occupation le plus élevé en 1961 ont vu leur position s'améliorer en 1971 d'une façon beaucoup plus nette que les villes ayant un taux d'occupation moindre, mais sans effacer les différences régionales : les grandes villes de Colombie-Britannique se trouvaient en effet toujours comptées parmi celles qui avaient le degré d'occupation le plus faible tandis que celles du Québec

1. V. Conseil économique du Canada, Onzième exposé annuel, Ottawa 1974.





## La construction de logements

se trouvaient toujours à l'autre extrémité de l'échelle. La comparaison des statistiques de 1961 et de 1971 montre aussi que la proportion des logements encombrés (2) est plus élevée dans les régions rurales que dans les agglomérations urbaines et qu'elle tend à baisser à mesure que la population d'une telle agglomération augmente. Ce n'est pas que les habitations des villes soient plus spacieuses que celles des campagnes, mais le nombre des ménages comprenant une ou deux personnes seulement y est plus élevé.

### Mises en chantier

L'augmentation des mises en chantier au cours de la période 1951-1971 est étroitement liée à un certain nombre de facteurs démographiques et économiques.

La comparaison des statistiques quinquennales, portant sur les mises en chantier, d'une part, sur la croissance de la population, d'autre part, établies par régions, est très instructive à cet égard : la construction de logements neufs va de pair avec l'accroissement de la population dans chacune des provinces. Cependant, l'accroissement du nombre des chantiers a été particulièrement sensible dans les provinces des Prairies bien que la croissance démographique ait été plus forte en Ontario ou en Colombie-Britannique. Cette anomalie s'explique sans doute par un fort mouvement d'urbanisation dans les Prairies.

2. Selon les normes canadiennes, un logement est « encombré » s'il compte une personne ou plus par pièce.

Les conditions du marché du crédit, qui déterminent à la fois l'offre et la demande de fonds hypothécaires destinés au logement comptent aussi parmi les éléments qui influent grandement sur le volume de la construction. Toute hausse des taux d'intérêt entraîne une régression du marché. Des analystes canadiens ont estimé que, de 1951 à 1967, une augmentation de 1 point du pourcentage du taux d'intérêt hypothécaire aurait réduit d'environ 12 p. 100 la demande de



logements à court terme. Cette conclusion ne donne cependant pas d'indication quant aux effets à plus long terme et ne s'applique pas nécessairement aux années de la décennie 70. Les prix et les taux d'intérêt présentent depuis quelques années une propension considérable à la hausse, non pas seulement au Canada, mais dans le monde entier. La structure des revenus et des dépenses des ménages évolue et le récent niveau d'activité de la construction de logements montre que les promoteurs comme les ménages se sont résignés à des taux élevés d'intérêt hypothécaire.

Le revenu est un autre facteur déterminant du nombre des mises en chantier. Il n'est pas douteux que l'augmentation du nombre des mises en chantier par personne tient pour une bonne part au fait que les familles peuvent consacrer plus de ressources au loge-

ment, mais ce qu'il est surtout intéressant de savoir c'est dans quelle mesure les revenus ont augmenté en comparaison du coût du logement. D'après les données des recensements de 1961 et de 1971, le revenu médian des familles et des personnes seules a crû d'environ 90 p. 100 au cours de ces dix années. Pendant la même période, les coûts du logement ont augmenté d'environ 75 p. 100, cette hausse n'étant d'ailleurs pas entièrement imputable à celle des prix, mais aussi à l'amélioration de la qualité des logements. Le gain existe donc et il est même plus élevé réellement que ne l'indiquent les différences entre les augmentations exprimées en pourcentage des revenus et des coûts du logement. Les données statistiques établissent que la situation s'est améliorée pour toutes les tranches de revenus.

### La demande

D'après les estimations officielles, il faudra construire 2 500 000 logements au cours de la décennie 1971-1981 pour remplacer les logements vétustes, loger les deux millions de ménages nouveaux qui se constitueront au cours de cette période, pour permettre enfin aux familles qui partageaient auparavant leur logement avec d'autres d'habiter leur propre maison ou appartement.

C'est en Ontario que les besoins sont les plus grands (environ 1,1 million d'unités d'habitations), puis au Québec (environ 634 000). Il est plus difficile d'estimer les besoins des grandes zones métropolitaines, car leurs limites varient et l'expansion industrielle accuse souvent un mouvement de va-et-vient entre plusieurs villes au cours d'une décennie. On peut cependant prévoir, à condition que les tendances actuelles de la formation des ménages se maintiennent, que Toronto aura besoin de 510 000 logements de plus en 1980, Montréal de 450 000 et Vancouver de 195 000. Le besoin de logements dans les quatorze « zones métropolitaines » du Canada représente environ 75 p. 100 de l'ensemble des besoins en logements du pays.

L'industrie canadienne du bâtiment ne devrait pas avoir de difficulté à construire assez de logements pour satisfaire à ces besoins, mais la question qui se pose est de savoir s'il y aura suffisamment de logements à la portée des ménages à faible revenu. Les ana-



lyses faites par le Conseil économique du Canada indiquent qu'une croissance plus régulière des mises en chantier ralentirait considérablement l'augmentation des coûts (3). Bien que l'instabilité des mises en chantier ait diminué de 10 p. 100 durant la décennie 60 par rapport à la décennie 50, les fluctuations cycliques, en effet, n'ont pas été éliminées. C'est qu'elles présentent une concordance frappante avec les fluctuations de l'ensemble de l'économie : les creux et les sommets de la conjoncture générale et des cycles du logement, aussi bien aux Etats-Unis d'ailleurs qu'au Canada, coïncident d'assez près.

S'il est difficile de régulariser complètement le volume des mises en chantier, car il faudrait pour cela stabiliser l'économie canadienne, et s'il faut donc se résoudre à admettre une certaine instabilité, au moins est-il possi-



ble d'atténuer cette instabilité. Des progrès indéniables ont été réalisés ces dernières années, en particulier grâce à l'application de diverses recommandations faites en 1969 par la Commission fédérale d'études sur le logement et l'aménagement urbain. Le Conseil économique du Canada présente pour sa part un ensemble

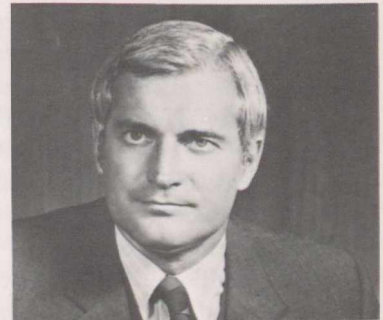
de recommandations destinées à assurer à la construction une croissance plus régulière, afin que des logements plus nombreux et de meilleure qualité deviennent accessibles aux Canadiens les plus modestes. ■

3. Pour une croissance plus stable de la construction, 262 p., Conseil économique du Canada, Ottawa 1974.


## conjoncture

# Le budget fédéral

## Une austère générosité



M. John Turner, ministre des finances.

 M. John Turner, ministre fédéral des finances, a fait adopter par la Chambre des communes un budget qui vise à soutenir l'expansion économique du pays : alors que le projet primitif (1), repoussé en mai 1974, était en suréquilibre, le budget définitif présente volontairement une "impasse" de 4,4 p. 100 (1,6 milliard de dollars sur un total de 34,9 milliards). Rejetant le dilemme inflation ou chômage, le gouvernement se donne pour objectif d'éviter le plus possible ces deux écueils à la fois. Le budget qui correspond à l'exercice se terminant le 31 mars 1976 comporte un ensemble de mesures orientées vers la croissance de l'économie plus que vers un effort de restrictions:

- allègement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et réduction de taxes sur des produits de consommation courante.

- imposition accrue des grandes sociétés et, plus particulièrement, des sociétés productrices de pétrole et de gaz (il ne leur est plus possible de déduire de leur déclaration le montant des redevances qu'elles versent aux provinces).

- forte détaxation des matériaux de construction ; création d'un régime d'épargne-logement.

- allègement des impôts auxquels sont assujetties les petites et moyennes entreprises.

D'un ensemble de mesures dont nous n'avons donné que l'essentiel, le gouvernement attend une baisse sensible du taux d'inflation. Celui-ci a été de 12 p. 100 en 1974 ; il serait ramené à 8 p. 100 dans un an, ou à tout le moins ne dépasserait pas 10 p. 100. Dans le domaine de la main-d'œuvre, il y aurait création de 250 000 emplois ; le taux de chômage continuerait d'osciller autour de 4,5 p. 100 de la popu-

lation active (2). Quelle serait, en fin de compte, la croissance du produit national brut ? Les observateurs pessimistes la fixent à 1 p. 100 ou 2 p. 100. Le ministre des finances prévoit pour sa part qu'elle sera comprise entre 4 p. 100 et 4,5 p. 100. Il estime qu'elle eût été de 3 p. 100 en l'absence des mesures budgétaires qu'il a fait adopter. La réalisation des objectifs dépendra dans une large mesure de la conjoncture économique chez les principaux clients du Canada : les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni. Le Canada n'exporte-t-il pas 24 p. 100 de la valeur de sa production ? ■

1. C'est la mise en minorité du gouvernement sur le budget qui aboutit aux élections législatives du 8 juillet 1974. Celles-ci ont donné au parti libéral que dirige M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, la majorité qu'il avait perdue en octobre 1972.

2. Cette évaluation correspond à l'approche européenne du chômage ; elle serait de 5,5 p. 100 selon les normes américaines.



recherche

# Vers le transport des solides par pipe-line



Transporter des solides, en particulier des matières premières, par pipe-line présenterait un grand intérêt pour le Canada dont les richesses naturelles sont, pour une large part, situées loin des ports et des centres industriels. Le pipe-line a déjà démontré ses qualités concurrentielles dans le transport du pétrole et du gaz ; adapté aux solides, il devrait permettre de réduire, dans les années qui viennent, les coûts du transport des marchandises en vrac.

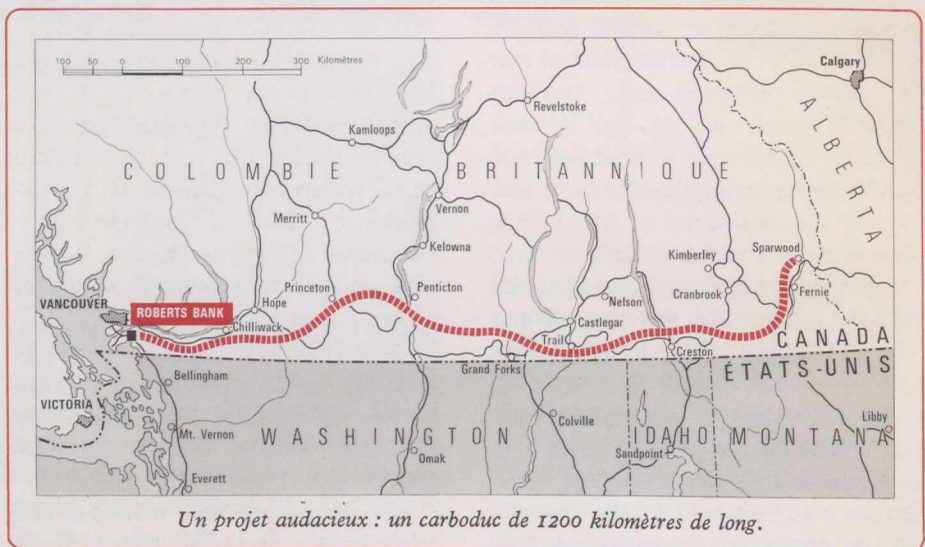
Le transport de solides par pipe-line peut s'effectuer de deux façons. Ou bien les matières solides sont broyées puis mélangées à un liquide porteur tel que l'eau, enfin pompées dans la canalisation sous forme de boues ; ou bien elles sont enfermées dans des capsules qui circulent dans un liquide porteur. Des solides comme le charbon, le soufre, le minerai de fer, la potasse, peuvent être assez facilement réduits à l'état de boues pour le transport en pipe-line alors que d'autres, qui ne sauraient être broyés et mélangés à l'eau, comme le blé ou les produits chimiques, peuvent être mis en capsules et injectés dans le pipe-line à une vitesse assez élevée.

Bien que les premiers travaux de recherche remontent à plusieurs années, la réalisation de pipe-lines pour solides sur une distance relativement grande est très récente. L'un des plus longs se trouve en Arizona (États-Unis) ; il mesure près de quatre cent cinquante kilomètres. Le monde entier

ne compte pas plus d'une dizaine de pipe-lines pour solides qui soient d'une longueur supérieure à quatre-vingts kilomètres et le Canada n'en possède pas encore.

Au cours des dernières années, plusieurs universités canadiennes et les

mentaux à petite échelle en circuit fermé. Le Conseil de recherches de l'Alberta, qui travaille sur les pipe-lines à capsules, utilise également une installation-pilote. Il a déjà mis en évidence que les capsules se déplacent plus rapidement si elles sont dotées



Un projet audacieux : un carבודuc de 1200 kilomètres de long.

conseils de recherches provinciaux de l'Alberta et de la Saskatchewan se sont mis à l'œuvre. Les travaux menés à Saskatoon portent surtout sur le comportement des boues : des expériences sont conduites à différentes pressions afin de déterminer notamment dans quelle mesure et sous quels effets la vitesse du fluide porteur et des particules solides varie dans le pipe-line. Le Conseil de recherches de la Saskatchewan utilise des pipe-lines expéri-

mentaux à petite échelle en circuit fermé.

La technique du transport en suspension est aujourd'hui plus avancée que celle du transport en capsules. Parmi les réalisations envisagées au Canada figure un carבודuc de grand diamètre et de mille deux cents kilomètres de long qui relierait les mines à ciel ouvert des monts Kootenay, aux confins de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, au port charbonnier Roberts-Bank, sur le Pacifique. ■





technique

◀ Barrières végétales naturelles (défrichage en bandes).

# L'agriculture a-t-elle un avenir dans le Nord ?

*Des stations d'essai sous un climat subarctique*



Le développement du Nord canadien est limité, dans une certaine mesure, par l'absence de cultures vivrières, dans ces vastes espaces au climat redoutable pour l'organisme humain. Or, l'exploitation des richesses naturelles du Nord, notamment minières, qui commence à se développer, engendre des îlots de peuplement où se fait jour une certaine demande de produits agricoles. Celle-ci devrait s'accroître dans l'avenir puisque l'exploitation du Nord semble devoir se développer à plus ou moins long terme. Il est évident que bien des difficultés seraient évitées si l'on pouvait produire sur place une partie des aliments nécessaires. Aussi un certain nombre de stations de recherche agricole ont-elles été installées dans le Nord canadien (1).

## *Froid, sécheresse, vent*

Ce qui entrave le développement de l'agriculture dans l'Arctique, ce ne sont pas tant les sols que le climat. On trouve de bonnes terres arables dans certaines régions, par exemple dans le delta du Mackenzie (Territoires du nord-ouest). Seulement, la rigueur du climat, qui se caractérise par des hivers très longs et un nombre très réduit de jours sans gel, pose des problèmes particuliers et interdit parfois toute culture. Pour-

tant, le froid est encore moins redoutable que la sécheresse. Les précipitations sont faibles dans l'Arctique. Les images stéréotypées que nous avons de déserts brûlants font trop souvent oublier que les régions polaire et subpolaire du Canada sont quasi désertiques. L'une des grandes préoccupations des agronomes est, pour cette raison, de réduire l'évaporation et de conserver autant que possible la peu d'humidité que le sol recèle. La lutte contre le vent est un autre de leurs soucis, d'autant plus que le vent est aussi un facteur de dessèchement. A la station de recherches de Beaverlodge (Alberta), dans la région de la Rivière de la Paix, des essais de protection des cultures ont été faits en plantant des lignes d'arbres convenablement orientées et espacées. On constitue de la sorte un système de ceintures formées de plusieurs rangées de végétaux qui font face aux vents dominants : une première ligne est constituée par une végétation assez rase qui monte vite ; vient ensuite une rangée d'arbres à croissance rapide ; enfin, une rangée de conifères. Grâce à ce système, la vitesse des vents est considérablement réduite et, les vents étant en outre déviés vers le haut, des zones de calme relatif sont créées. Les avantages d'une telle protection

s'imposent d'eux-mêmes : elle diminue l'évaporation, augmente la température de l'air, retient les sols et favorise donc la conservation de l'humidité, permettant une meilleure croissance des plantes. On estime qu'une ceinture haute de 7 à 8 mètres réduit, à une distance de 15 à 20 mètres, la force du vent de 80 p. 100 et l'évaporation de 40 p. 100 ; à une distance de 75 à 100 mètres, elle les réduit de 25 p. 100 et de 10 p. 100.

## *Le soleil de minuit*

L'Arctique possède cependant un atout en matière d'agriculture : à cause de sa latitude, il connaît des journées d'été très longues et même, en certains points, sans nuit. Ainsi Inuvik, petite ville administrative située dans le delta du Mackenzie, est soumise à un éclairage continu au plus fort de l'été. Or, la longueur des jours permet une croissance extrêmement rapide des plantes. En effet, la période de refroidissement nocturne, très réduite et parfois de valeur nulle, fait place à une très grande période d'éclairage et d'énergie de rayonnement qui a pour effet de maintenir des températures diurnes

1. Pour les agronomes canadiens, le Nord commence aux environs du 55° degré de latitude Nord et non au 60° (limite administrative).



## L'agriculture dans le Nord

nes plus élevées. La saison culturale est très brève, mais les végétaux croissent à une vitesse spectaculaire.

### Cultures céréalières

L'une des expériences les plus intéressantes se poursuit dans la région de la Rivière de la Paix, dans le nord de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Plus d'un million et demi d'hectares y sont cultivés depuis 1968. Les céréales et les oléagineux comptent pour près de 60 p. 100 de la production totale. Le climat est semblable à celui des grandes plaines : longs hivers, étés courts et moyennement chauds, longues journées d'été. L'altitude va en s'abaissant à mesure que l'on progresse vers le Nord. Le manque de chaleur est ici un inconvénient moindre que le manque d'humidité. Heureusement, les deux tiers des précipitations se produisent à des périodes utiles à la culture : en été et à l'automne. Il y a cent jours libres de gel à Beaverlodge et quatre-vingts jours à Fort-Vermilion, ce qui est suffisant pour une récolte.

Les sols sont trop pauvres en phosphore pour permettre de bons rendements. Aussi faut-il leur apporter, à l'époque des semis, des phosphates et de l'azote. On doit passer la herse à certaines périodes de l'année pour que l'humidité puisse pénétrer le sol. Au printemps, il faut briser, en labourant superficiellement, la croûte que le gel forme à la surface. Il est nécessaire d'alterner les cultures : deux années de céréales ou de plantes oléagineuses, une année d'herbages ou de plantes sarclées. Semés sur jachère, le blé, l'orge et le colza poussent bien, mais non l'avoine. Les pois font merveille. Sur les chaumes retournés après la moisson, on sème de l'avoine, de l'orge, du lin. Les terres acides, nombreuses dans la région, ne donnent ni orge, ni blé, ni colza, mais on peut obtenir de l'avoine, du lin, du seigle.

2. Un boisseau = 36,368 litres ; un acre = 0,405 hectare.

3. Sol gelé en permanence à une certaine profondeur.

Peace-River, au cœur de la région d'expérimentation, à 57,60 degrés de latitude Nord, est un lieu relativement privilégié. On y cultive du blé, des tomates, des concombres. Les rendements sont convenables : 25 boisseaux à l'acre pour le blé, 55 pour l'avoine, 12 pour le lin, 25 pour le colza (2). C'est que l'automne, qui est presque chaud, correspond ici à la période de maturation des céréales. Les points les plus favorables à la culture sont les sites en bordure des lacs et des rivières ainsi que les pentes, en raison de l'écoulement des eaux.

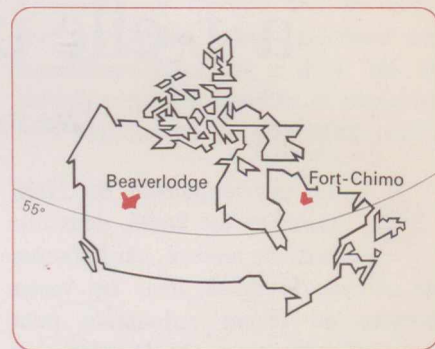
Une autre expérience intéressante a été faite à Fort-Chimo, dans la région de la baie d'Ungava (nord du Québec). La sous-station de recherches agricoles de Fort-Chimo est située à 58°07' de latitude Nord, soit approximativement à 1500 kilomètres au nord de Montréal à vol d'oiseau. La fonte des neiges se termine ici vers le 10 juin et la saison de végétation dure jusqu'au 15 septembre. Les agronomes canadiens se sont donné pour tâche de produire des légumes puis de déterminer leur teneur en acide ascorbique (vitamine C) et en carotène (provitamine A). Ils ont recherché des variétés vigoureuses à croissance rapide, à maturation précoce et résistantes au froid qui pourraient s'adapter aux conditions subarctiques. En même temps, des recherches ont été menées sur les façons culturales capables de réduire la période de croissance.

### Des légumes sur le 58<sup>e</sup> parallèle

Des expérimentations antérieures avaient établi la possibilité de produire des légumes dans l'Arctique, même sur des sols à pergélisol (3). Mais on pouvait douter de la valeur nutritive des légumes obtenus. Certains travaux ont paru encourageants. Ainsi des chercheurs soviétiques avaient indiqué que, dans des conditions déterminées, des légumes cultivés dans les régions arctiques de l'Union soviétique étaient riches en vitamines. Les travaux d'Ivanovski tendaient même à établir que la teneur en acide ascorbique, bien qu'elle soit fonction du climat, de la fertilité du sol, de la variété cultivée et des pratiques culturales, était presque identique pour les végétaux de l'Arctique et pour ceux des régions tempérées. Le chercheur so-

viétique expliquait ce fait par les grandes longueurs d'ondes, caractéristiques de la lumière solaire aux latitudes du Grand Nord, par la limpidité de l'air et par la longueur des jours d'été, donc de l'éclairement, tous éléments qui favoriseraient la formation de vitamines en intensifiant la photosynthèse. Cependant, cet avantage est contrebalancé par le double handicap des basses températures du sol et de la rareté, dans le sol, de micro-organismes utiles.

Les chercheurs canadiens de Fort-Chimo ont expérimenté de nombreuses variétés de légumes. Ils ont montré qu'en dépit de la situation géographique, du climat et de la médiocrité des sols, on pouvait obtenir des résultats satisfaisants sous abri de plastique ou en pleine terre à condition que



des feuilles de plastique transparent recouvrent le sol. Ils ont notamment obtenu une bonne production de chou, d'une excellente teneur en acide ascorbique, de brocoli, de chou de Bruxelles et de chou-fleur. Les radis se sont très bien développés. Par contre, les pois, qui dans les régions subarctiques de l'ouest avaient donné de bons résultats, n'ont pas connu grand succès. Les pommes de terre, qui restent de petite taille, ne paraissent pas non plus bien adaptées à la région ; cependant leur teneur en acide ascorbique est plus élevée que celle des pommes de terre cultivées dans le sud. D'une manière générale, la teneur en vitamines de la plupart des légumes cultivés s'est révélée moyenne ou bonne.

Les expérimentations culturales pratiquées dans le nord paraissent donc montrer que l'on peut obtenir, dans les conditions de l'Arctique canadien, des céréales et des légumes utilisables par l'organisme humain. A moyen terme, il devrait être possible de mettre en culture dans le nord des superficies non négligeables. ■



---

# La population du Canada

---



Le Canada compte aujourd'hui vingt-trois millions d'habitants. Quelle a été l'évolution récente de sa population? Quelles sont la structure, la répartition, la composition démographique du pays? Quel est le rôle joué par l'immigration? On trouvera ici, sous un petit volume, les réponses essentielles à ces questions. Toutes s'appuient sur le recensement général effectué par Statistique Canada en 1971 et dont les résultats complets sont maintenant publiés.

## I. Croissance et répartition

---

La croissance et la répartition de la population sont les deux aspects fondamentaux de l'évolution de la société canadienne. Leur influence sur l'orientation de la croissance économique et de l'évolution sociale est en effet déterminante. Ainsi, les enfants nés tout de suite après la guerre, lors de "l'explosion démographique", sont depuis quelques années déjà en âge de former des familles et la demande en biens de consommation venant de ces jeunes familles a contribué à stimuler l'expansion économique. D'autres chan-

gements sociaux d'une importance capitale, comme la diminution de la taille des familles ou l'émergence de nouvelles attitudes vis-à-vis du travail, sont aussi directement fonction de l'évolution démographique.

Les données démographiques depuis le début du vingtième siècle font apparaître deux périodes à forts taux d'accroissement: la décennie 1901-1911, durant laquelle le taux d'accroissement a été de 35 p. 100 en raison d'une arrivée massive d'immigrants, et la

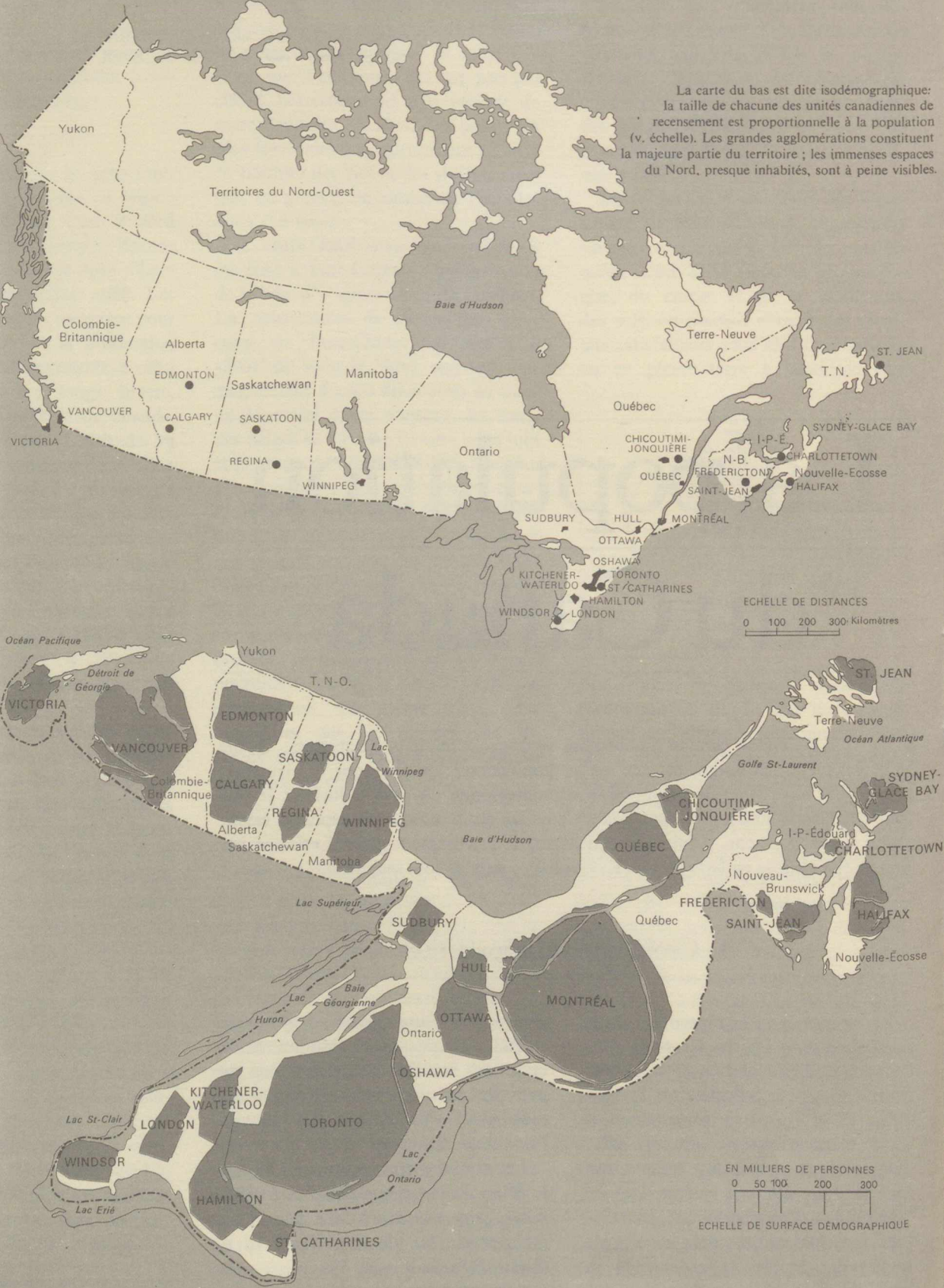




# Deux visages du Canada

## Territoire et population

La carte du bas est dite isodémographique: la taille de chacune des unités canadiennes de recensement est proportionnelle à la population (v. échelle). Les grandes agglomérations constituent la majeure partie du territoire; les immenses espaces du Nord, presque inhabités, sont à peine visibles.





décennie 1951-1961, le taux d'expansion atteignant alors 30,2 p. 100 grâce à la forte poussée de la natalité dans les années qui ont immédiatement suivi la guerre.

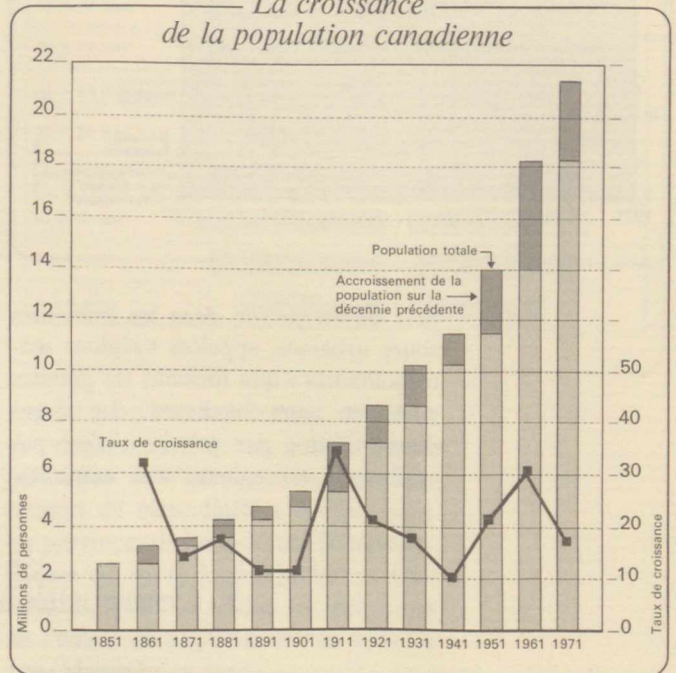
Depuis 1956, on observe une baisse constante de l'accroissement de la population : le taux annuel est tombé à 1,5 p. 100 durant les années 1966 à 1971. Cette baisse progressive a suscité un intérêt tout particulier du fait qu'elle est survenue après une époque de forte croissance, mais aussi à un moment où la situation économique était propice à des taux de croissance élevés. Il faut, sans aucun doute, s'attendre à de nouvelles répercussions économiques et sociales lorsque la génération issue de "l'explosion démographique" des années 1950 aura dépassé l'âge normal de formation d'une famille et qu'elle sera remplacée par les classes peu nombreuses nées de 1960 à 1970. En 1971-1972, le taux d'accroissement démographique a été de 1,2 p. 100. Si cette tendance se maintient, on envisage la possibilité que le taux d'accroissement de la population canadienne se rapproche de zéro dans un avenir relativement proche.

L'accroissement démographique présente d'importantes variations selon les provinces. Ainsi l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta et les Territoires du nord ont depuis vingt ans, en dépit de la baisse de natalité des dernières années, des taux d'accroissement constamment plus élevés que le taux national : les migrations interprovinciales leur sont favorables, car ce sont (les Territoires du nord-ouest, région minière, exceptés) des provinces riches ; à cause de cela aussi, les immigrants s'y fixent davantage. Les taux d'accroissement les plus bas, par contre, ont été observés dans les provinces de l'Atlantique, relativement pauvres, le Québec, le Manitoba

et la Saskatchewan. Au Québec, où la diminution du taux d'accroissement a été spectaculaire puisque ce dernier est tombé d'environ 70 p. 100 entre les années 1951-1956 et 1966-1971, c'est essentiellement l'accroissement naturel qui a baissé en raison de la forte diminution de la natalité dans cette province, où elle était très forte.

Avec 2,3 habitants au kilomètre carré en 1971, la densité moyenne de la population au Canada est à classer parmi les plus faibles du monde. Cela

La croissance de la population canadienne



est dû à l'immensité des territoires septentrionaux, presque inoccupés, et ne doit pas masquer le fait que le pays connaît de fortes densités de population dans les régions urbaines du sud. Montréal et Toronto comptent plus de sept mille sept cents habitants au kilomètre carré. On doit noter aussi que les plus fortes densités provinciales ne se rencontrent pas nécessairement dans les provinces les plus peuplées.

Répartition de la population entre ville principale et banlieue  
(en pourcentage)

	ville		banlieue	
	1951	1971	1951	1971
Montréal	67,3	44,3	32,7	55,7
Toronto	55,4	27,1	44,6	72,9
Vancouver	58,8	39,4	41,2	60,6
Ottawa-Hull	64,8	50,2	35,2	49,8
Winnipeg	66,1	45,6	33,9	54,4



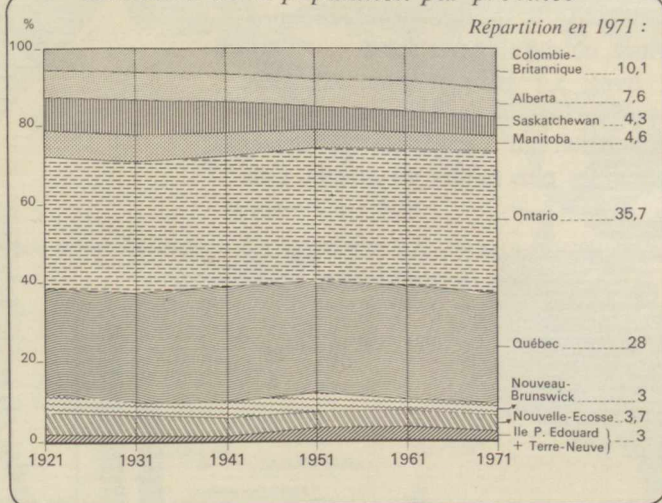
Jadis à prédominance rurale, le Canada figure aujourd'hui parmi les pays les plus urbanisés du monde. Plus des trois quarts de la population canadienne vivent dans les villes et

38,3 p. 100 pour l'Ile-du-Prince-Edouard et 82,4 p. 100 pour l'Ontario, suivi de près par le Québec (80,6 p. 100). Dans le passé, l'augmentation rapide de la population des grands centres a été attribuée pour une large part aux migrations internes, en particulier à l'exode rural. Cependant, dans chaque région, et là surtout où la population ne cesse d'augmenter, l'accroissement naturel tend à devenir le facteur essentiel de cette augmentation.

Il est remarquable que non seulement les régions métropolitaines enregistrent une croissance de leur population de beaucoup supérieure à la moyenne nationale, mais encore que ce sont souvent les plus grands centres urbains qui voient augmenter leur population de la façon la plus spectaculaire.

On ne peut pas non plus méconnaître le fait que le gonflement de la population dans les grandes villes a nécessairement fait "déborder" une partie de cette population hors de la ville elle-même, dans des banlieues devenues souvent plus importantes que le noyau urbain primitif. C'est un nouveau facteur décisif de l'évolution sociale.

Evolution de la population par province



près de 60 p. 100 dans les immenses zones urbaines, appelées « régions métropolitaines » que forment les grandes villes et leurs banlieues. Le degré d'urbanisation par province n'est pas uniforme : on trouve, aux extrêmes,

## 2. Composition de la population

La composition de la population peut se définir comme la répartition de la population en fonction de certaines variables : par exemple le sexe, l'âge, l'origine ethnique, le niveau d'instruction, l'état civil. Ces variables de la composition démographique sont des facteurs importants de l'évolution sociale et chaque variable reçoit en retour l'influence des transformations qui se produisent dans la société. Ainsi la variation de la composition par âge entraîne-t-elle une variation du taux brut de natalité. De même les variations du niveau d'instruction de la population agissent directement sur les niveaux de revenus et indirectement sur les disparités régionales. L'explosion démographique des années qui ont suivi la guerre montrent à l'évidence l'influence de la variable "âge" sur les attitudes et les intérêts sociaux : l'augmentation du nombre des jeunes a donné un essor considérable aux services spécialisés dans l'organi-

sation des loisirs, voyages compris, ainsi qu'aux industries de biens de consommation flattant leurs besoins.

La composition par âge de la population canadienne reflète, bien sûr, les tendances des faits d'état civil et de l'immigration. La baisse de la natalité pendant la période 1961-1971 par rapport aux années 1950, a eu un effet considérable sur la population âgée de moins de 15 ans en 1971. Entre 1966 et 1971, ce groupe d'âge a perdu 211 000 personnes (3,2 p. 100) alors qu'il avait connu un gain de 399 800 personnes (6,4 p. 100) pendant la période 1961-1966. Sa part dans l'ensemble de la population est donc tombée de 34 p. 100 en 1961 à 29,5 p. 100 en 1971.

La population en âge de travailler (généralement considérée comme comprenant les personnes âgées de 15 à 64 ans) a fortement augmenté puisqu'elle a connu un gain de 13,1 p. 100 au cours de la période 1966-1971.



Ce groupe d'âge constituait 62,3 p. 100 de la population canadienne en 1971 contre 59,4 p. 100 en 1966 et 58,4 p. 100 en 1961. L'augmentation la plus spectaculaire à l'intérieur de ce groupe d'âge a été observée dans la tranche de 15 à 24 ans. Ces jeunes gens sont en effet le fruit des nombreuses naissances de l'après-guerre.

La proportion des personnes âgées est, par contre, demeurée stable depuis dix ans : 8 p. 100 environ de la population. Cela s'explique en partie par le fait que le taux de mortalité, après une diminution progressive et soutenue qui a duré un siècle, s'est maintenant stabilisé. Il est probable que toute nouvelle réduction du taux de mortalité sera très faible et affectera surtout les personnes âgées. Actuellement, le taux de mortalité au Canada est l'un des plus faibles du monde (7,3 p. 1000 en 1971).

Si l'on tient compte de l'évolution de la natalité et de la mortalité ainsi que des données de l'immigration, la population canadienne devrait glisser dans les années qui viennent, vers une augmentation de l'âge, le groupe des moins de 20 ans diminuant en valeur absolue et en pourcentage tandis que le nombre de vieillards devrait s'accroître. Il n'en convient pas moins de noter l'importance que prendra le groupe des jeunes adultes dans les dix années à venir, puisque les enfants issus de l'explosion démographique ont maintenant de 14 à 24 ans. Nés à une époque d'abondance relative, ils maintiendront probablement un taux élevé de demande en biens durables et réclameront sans doute des normes de logement plus élevées.

Pendant sa courte histoire, la population canadienne s'est caractérisée par un excédent d'hommes ; cependant cet excédent s'est presque totalement résorbé ces dernières années. Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) a atteint le sommet de 113 en 1911 après une décennie de

forte immigration durant laquelle les hommes ont toujours prédominé. En 1971, ce rapport n'était plus que de 100,2. Dans les provinces les plus anciennes, il a toujours été plus faible que dans les provinces de l'ouest, qui

*La pyramide des âges  
(Juin 1972) en milliers*

	Hommes	Femmes
70 ans et plus	488	663
65 à 69 ans	305	332
55 à 64 ans	871	898
45 à 54 ans	1153	1179
35 à 44 ans	1286	1237
25 à 34 ans	1520	1488
20 à 24 ans	975	980
15 à 19 ans	1101	1061
10 à 14 ans	1190	1137
5 à 9 ans	1114	1063
0 à 4 ans	911	878

se sont peuplées rapidement au début du vingtième siècle en grande partie par suite de l'immigration. Ainsi le rapport de masculinité a évolué, pour les provinces de l'est, de 104 (Nouvelle-Écosse en 1911) à 99 (Québec et Ontario en 1971) et, pour les provinces de l'ouest, de 149 (Alberta en 1911) à 100 (Manitoba en 1971).

Dans l'évolution de la structure de l'état matrimonial au Canada, un trait est à noter : le groupe des femmes mariées en âge d'avoir des enfants n'a cessé de décroître depuis 1951 par rapport à l'ensemble des femmes mariées de tous âges. C'est peut-être un des facteurs qui ont contribué à la forte baisse du taux de natalité ces dernières années. En 1971, 59,7 p. 100 de toutes les femmes mariées faisaient partie du groupe d'âge de 15 à 44 ans contre 61,2 p. 100 en 1966, 62,9 p. 100 en 1961 et 64 p. 100 en 1961.

### 3. Origines de la population

Depuis que Samuel de Champlain fonda Québec en 1608, les immigrants se sont succédé au Canada par vagues, attirés soit par la perspective de l'aventure, soit par l'espoir de trouver de meil-

leurs conditions de vie, soit par le désir ou la nécessité de se réfugier loin des persécutions politiques ou religieuses. Un pays dont la population est composée de divers peuples, ayant leur



langue propre, originaires de pays différents, pratiquant des religions diverses, connaît des problèmes politiques et sociaux inconnus des pays dont la population est plus homogène. En corollaire, ces antécédents multiples introduisent une grande variété dans la vie nationale qu'ils enrichissent de divers apports culturels. Au Canada, il n'y a pas eu, comme aux États-Unis de "melting-pot". On a souvent parlé de la "mosaïque" sociale que constitue la population. La politique actuelle du gouvernement canadien tend à encourager le "multiculturalisme", notion qui trouve son fondement dans l'idée d'une société unique composée de peuples divers par l'origine et la culture, telle que tous ses membres

proportion des Canadiens d'origine autre que française ou britannique est passé de 8 p. 100 en 1871 à 27 p. 100 en 1971. Parmi ces derniers, plus de 70 p. 100 appartiennent aux sept groupes suivants : allemand, italien, ukrainien, néerlandais, scandinave, polonais, autochtone (Indiens et Inuit).

Au recensement de 1971, trois questions ont été posées aux Canadiens en ce qui concerne leur langue. La première portait sur la langue maternelle, la seconde sur l'aptitude à parler l'une des deux langues officielles ; le Canada est en effet, selon la loi, un pays bilingue et la majorité de sa population parle au moins l'une des deux langues officielles, l'anglais ou le français. A ces deux questions classiques, on en

### La langue d'usage (en pourcentage)

	anglais	français	autres	total
Canada	67,0	25,7	7,3	100
Terre-Neuve	99,1	0,4	0,5	100
Ile-du-Prince-Edouard	95,7	3,9	0,4	100
Nouvelle-Écosse	95,5	3,5	1,0	100
Nouveau-Brunswick	67,9	31,4	0,7	100
Québec	14,7	80,8	4,5	100
Ontario	85,1	4,6	10,3	100
Manitoba	82,6	4,0	13,4	100
Saskatchewan	89,9	1,7	8,4	100
Alberta	90,8	1,4	7,8	100
Colombie-Britannique	92,8	0,5	6,7	100
Yukon	95,0	0,7	4,3	100
Territoires du nord-ouest	58,1	1,7	40,2	100

bénéficient de la contribution culturelle de chacun.

Au cours de la plus grande partie de la brève histoire du Canada, les groupes ethniques dominants ont été ceux d'origine française et d'origine britannique. Depuis un demi-siècle, on observe une diminution, qui va croissant, du groupe des Canadiens d'origine britannique et une augmentation correspondante du groupe des Canadiens d'origine européenne autre que britannique ou française, le groupe des Canadiens d'origine française demeurant relativement stable. Aujourd'hui, les Canadiens qui se déclarent d'origine britannique représentent 45 p. 100 de la population et ceux d'origine française 29 p. 100. A la naissance de la Confédération, en 1867, ces deux groupes représentaient respectivement 60 p. 100 et 31 p. 100 de la population. La

avait ajouté une troisième, qui portait sur la langue parlée le plus souvent à la maison (langue d'usage). La photographie linguistique du Canada prenait ainsi une nouvelle dimension.

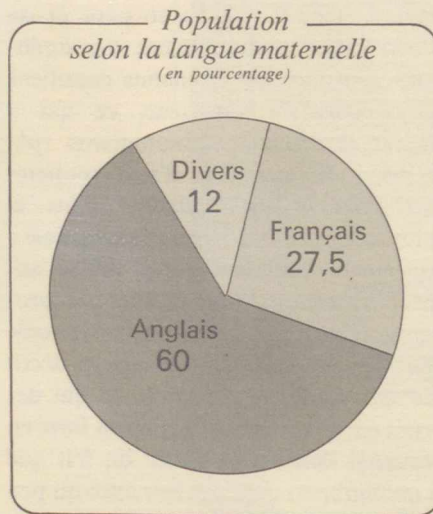
Si l'on compare les chiffres du recensement de 1971 à ceux du recensement de 1961, on s'aperçoit que le pourcentage des Canadiens ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle s'est accru, passant de 58 p. 100 en 1961 à 60 p. 100 en 1971, tandis que le pourcentage des Canadiens ayant déclaré le français comme langue maternelle passait de 28 p. 100 à 27 p. 100. L'examen des différentes statistiques, en particulier de celles qui portent sur la répartition provinciale du nombre des personnes ayant déclaré le français ou l'anglais comme langue maternelle, montre que les gains relatifs de l'anglais au cours de la période consi-



dérée sont survenus surtout dans les provinces de l'ouest et au détriment d'autres langues maternelles, telles que l'ukrainien, l'allemand, le polonais. Il semble donc que le gain de l'anglais comme langue maternelle s'explique par un abandon relatif de la langue d'origine au profit de l'anglais au niveau des descendants d'immigrants. A la deuxième ou à la troisième génération, une partie des enfants d'immigrants ne parlent plus la langue de leurs pères, probablement parce que ces derniers ont cessé de l'utiliser à la maison, et leurs premiers balbutiements se font en anglais. La légère baisse du français comme langue maternelle s'explique peut-être par le fait que lorsqu'un descendant d'immigrant abandonne sa langue d'origine, il adopte de plus en plus l'anglais de préférence au français, de sorte que ses enfants auront comme langue maternelle l'anglais et non le français.

Cela nous conduit à la troisième question introduite dans le recensement de 1971, celle de la langue utilisée à la maison. Cette question donne un nouvel aperçu des langues au Canada, étant donné que certaines personnes, notamment des immigrants, ne parlent aucune des deux langues officielles à la maison ; mais il se peut aussi - nous venons d'y faire allusion pour expliquer les gains de l'anglais - que certains immigrants de langue maternelle autre que l'anglais ou le français n'utilisent plus leur langue originelle chez eux.

En effet, les données du recensement de 1971 indiquent que 67 p. 100 des Canadiens parlent à la maison le plus souvent l'anglais alors que 60,2 p. 100 seulement déclaraient avoir l'an-



glais comme langue maternelle. Sur les 26,9 p. 100 de Canadiens s'étant déclarés de langue maternelle française, presque tous utilisent cette langue à la maison : 25,7 p. 100 des Canadiens parlent français chez eux. Les données du recensement indiquent également que 13 p. 100 des Canadiens ont comme langue maternelle une autre langue que l'anglais ou le français ; elles font état de trente-trois langues parlées au Canada. Cependant, 7,3 p. 100 seulement des Canadiens ont déclaré n'utiliser à la maison ni le français ni l'anglais, mais leur langue maternelle. La mesure dans laquelle un immigrant cesse de parler sa langue chez lui reflète le degré de son assimilation à la culture canadienne, même s'il continue à participer à des activités liées à son pays d'origine. La comparaison des statistiques montre toutefois que cette assimilation a tendance à se faire, du point de vue linguistique, au profit de l'anglais.

#### 4. L'immigration

De 1951 à 1961, malgré un taux exceptionnellement élevé d'accroissement naturel (excédent des naissances sur les décès), la migration nette (excédent des immigrants sur les émigrants) a compté pour 25 p. 100 de l'augmentation totale de la population canadienne et, de 1961 à 1971, elle comptait encore pour 22,8 p. 100 de cette augmentation. C'est dire combien l'immigration affecte la structure démographique du pays.

Le facteur qui influe le plus sur l'immigration est la conjoncture économique, à la fois dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine ou à l'étranger. Ainsi le net accroissement des demandes d'emploi au Canada en 1956 a provoqué un afflux d'immigrants l'année suivante. En 1971, le nombre des immigrants venus au Canada a été très moyen (en diminution de 17,5 p. 100 par rapport à l'année précédente) par suite de l'évolution de la conjonc-



ture économique dans ce pays et de l'augmentation du nombre des diplômés issus des établissements canadiens d'enseignement supérieur, ce qui a réduit la demande d'immigrants spécialisés. Le maintien d'une conjoncture économique favorable dans la plupart des pays d'Europe occidentale a également contribué, cette même année, à réduire l'immigration en provenance de cette zone. En 1973, le nombre des emplois s'est beaucoup accru au Canada (+ 5,2 p. 100), ce qui devrait entraîner une immigration forte en 1974, si l'on tient compte du fait que l'immigration tend à réagir avec un peu de retard à l'augmentation du nombre des emplois offerts dans le pays d'accueil. Les chiffres actuellement disponibles paraissent confirmer cette prévision, puisque pour le premier semestre de 1974 seul, les arrivées d'immigrants se sont élevées à plus de 100 000.

En 1972, 50 p. 100 des immigrants sont arrivés d'Europe et 15 p. 100 des États-Unis, soit les deux tiers environ du nombre total des personnes qui ont immigré au Canada. C'est que le Canada, en raison de son faible peuplement et de son développement technique avancé, peut offrir des emplois à un personnel qualifié ou même hautement qualifié. Ainsi, au cours de la décennie 1961-1971, le tiers des immigrants venus au Canada s'apprêtait à exercer une profession libérale ou administrative, un autre tiers un emploi dans les activités de service ou les bureaux et un quart un emploi technique.

Les adultes de sexe masculin ont représenté 37,6 p. 100 des immigrants au cours de la période 1967-1971, les adultes de sexe féminin 37,2 p. 100, et les enfants de moins de 18 ans 25,2 p. 100. De tous les immigrants âgés de 15 ans ou plus arrivés au Canada en 1971, 41 p. 100 étaient célibataires, 52,9 p. 100 mariés et 6,2 p. 100 veufs, divorcés ou séparés.

En arrivant au Canada, les immigrants doivent déclarer leur lieu de destination. On ne s'étonnera pas que les provinces à forte expansion soient celles qui attirent le plus grand nombre d'immigrants. Ainsi l'Ontario a de loin reçu la plus grande proportion d'immigrants au cours de la période triennale 1969-1971, soit 53 p. 100 de l'ensemble des hommes et 54,2 p. 100 de l'ensemble des femmes. Le Québec est venu en seconde position avec 16,6 p. 100 de l'ensemble des hommes et 14,2 p. 100 de celui des femmes. On trouve, au troisième rang, la Colombie-Britannique avec 14,7 p. 100 des hommes et 14,4 p. 100 des femmes, puis les provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba) avec 12,4 p. 100 pour les deux sexes et enfin les provinces atlantiques (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Édouard) avec 2,8 p. 100.

---

Canada d'aujourd'hui

Supplément au numéro 31, avril 1975.

Imprimé en Belgique par Brepols, Turnhout.

---





arts

## Jean-Paul Lemieux peintre québécois

«Traduire la solitude qui est nôtre»



Jean-Paul Lemieux est né à Québec en 1904. Son itinéraire pictural s'est déroulé sans souci de la mode, qu'il regarde passer avec intérêt mais de laquelle il se sent totalement détaché. Peindre, pour Lemieux, c'est exprimer sa vision personnelle des êtres et des choses, recréer le "climat" que suscite la sensibilité; et s'astreindre à une composition rigoureuse avec une grande économie de moyens (1).

### La solitude

Le monde de Lemieux apparaît au premier abord comme un monde figé, statique. Pourtant il est d'une présence presque insoutenable, il obsède. C'est que les masques des êtres et l'opacité des choses dissimulent mal une tension extrême. Comme un cri muet surgi de la subconscience, le stress jaillit, appel de détresse dominé, du tableau ordonné: la composition équilibrée et presque rigide n'est en effet que l'or-

donnement d'éléments maîtrisés dont la tension interne demeure intense; la lumière assure le climat du thème et l'élimination impitoyable de tout détail anecdotique en accuse de dépouillement. L'homme est désespérément seul. Seul, perdu dans un espace sans fin, dans une nature délaissée comme lui (*le Visiteur du soir; Julie et l'univers; l'Orpheline*), seul dans la foule (*Montréal l'hiver; Terrasse Dufferin*), seul parmi les siens (*Les Noces d'or; Une famille; les Grandes personnes*), poursuivant inlassablement ses propres pensées, ruminant ses douleurs et ses frustrations, recréant ses rêves (*l'Été 1914*). Rien n'est plus poignant que ces regards absents d'hommes, de femmes, d'enfants, qui percent la toile avec une telle fixité que l'immobilité traduit le mouvement intérieur des pensées en même temps que le délaissement physique. Au plus profond de ces regards de somnambules, de ces regards "habités" qui ne

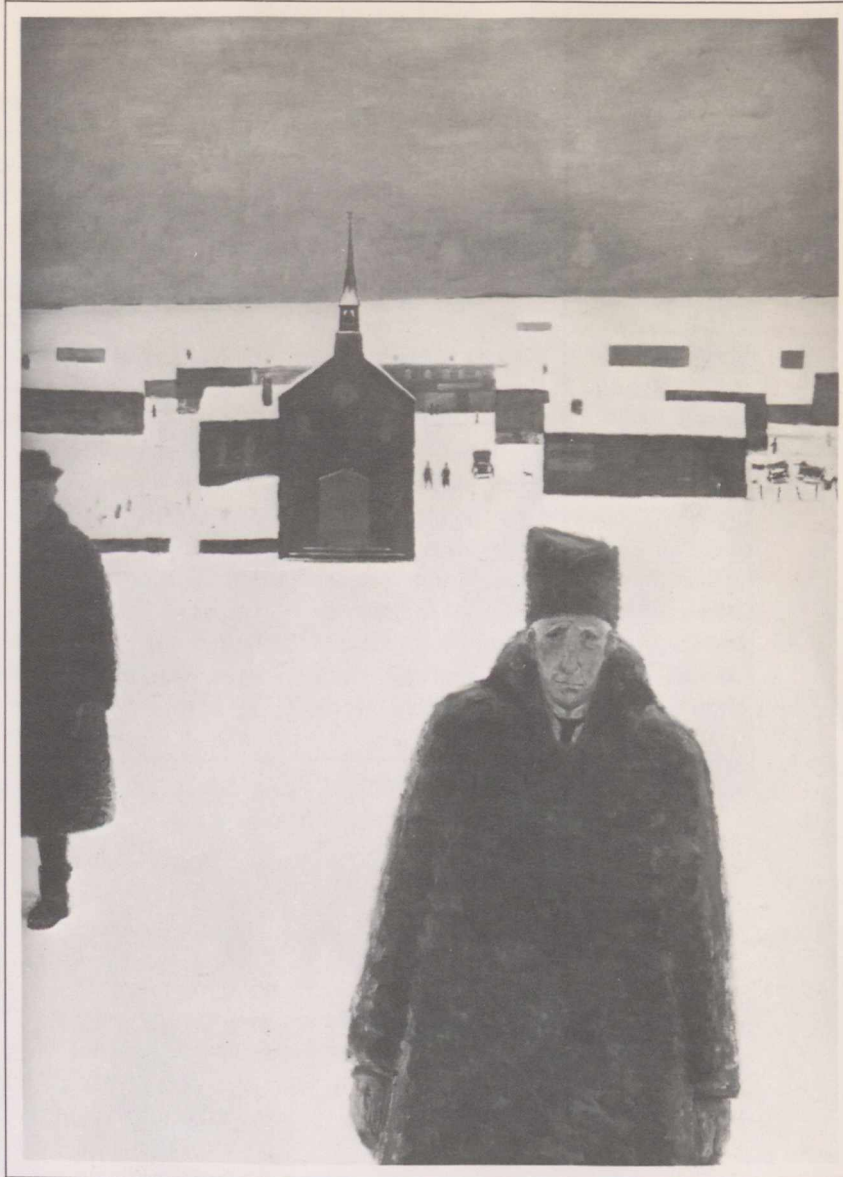
voient pas le monde extérieur, est enfoui le malheur d'une solitude non voulue, mais subie, née à la fois du désir et de l'impossibilité de communiquer.

### Le temps

«Ce qui me hante le plus, a écrit Lemieux, c'est le temps. Le temps qui passe. Le temps qui est passé, la dimension même du temps. Le temps qui s'écoule. L'homme devant cet écoulement» (2). Les titres d'un grand nombre d'œuvres traduisent cette hantise :

1. Une exposition consacrée à Jean-Paul Lemieux a eu lieu au Musée d'art moderne de la ville de Paris en décembre dernier. Les soixante-dix œuvres présentées étaient toutes postérieures à 1950, date qui marque le tournant du peintre vers sa manière actuelle. L'exposition a été organisée pour la France par le ministère des affaires culturelles du Québec dans le cadre de l'accord culturel franco-québécois. Elle a été présentée en Union soviétique et en Tchécoslovaquie par le ministère des affaires extérieures du Canada.

2. Cité par Guy Robert, dans Jean-Paul Lemieux, 140 p., éditions Garneau, Québec, 1968.



L'hiver (1969)



---

## Jean-Paul Lemieux

---

*l'Été 1914; Remembered; Dans le temps; Amélie et le temps; les Parques; les Noces d'or; Voyage au bout du temps.* Le temps est, chez Lemieux, si dépouillé et si nu qu'on le perçoit pour ainsi dire physiquement. Le monde silencieux du peintre respire dans une durée si absolue que les générations successives ne sont que des jalons posés sur l'éternel chemin du passé, que les morts suivent les vivants comme leur ombre, le souvenir ayant aboli les frontières du visible et de



Remembered (1957)

l'invisible en remontant continûment le temps. La mémoire rend le passé si présent dans les tableaux de Lemieux que l'on saisit d'emblée à la fois l'irréversibilité du temps et ce qu'elle a d'illusoire.

Le temps et l'espace sont intimement liés dans l'œuvre, à tel point que l'artiste rend souvent le temps perceptible en représentant l'espace, ou plutôt en suggérant la distance par la ligne d'horizon, par un détail significatif qui donne aux étendues infinies leur dimension. « La distance, écrit Guy Robert, c'est le temps d'aller d'un ici visible vers un là-bas invisible, vers l'ailleurs insoupçonné. Dans ce système de vastes étendues, de grands espaces, le sens de l'horizon établit le règne de la continuité historique, de la

permanence des choses, du passage ou du voyage de l'homme dont la destinée se trouve ainsi décrite et montrée. » (3)

### *L'espace et la neige*

À la masse verticale et incertaine des personnages qui, dans un coin du tableau, paraissent hésiter à en franchir le seuil, s'oppose la masse horizontale, très stylisée, des paysages. L'espace est, avec la solitude et le temps auxquels il s'imbrique étroitement, l'une des grandes composantes de l'œuvre de Lemieux.

L'espace de l'artiste est aux dimensions de l'espace canadien : étendues immenses, presque nues, le plus souvent enneigées, se perdant à l'infini de l'horizon. Paysages qui ne sortent

européens, s'ils ont beaucoup appris à Lemieux, ne convenaient pas à son talent de peintre. Ce n'est qu'en revenant au Canada, en 1956, après un voyage en Europe, que l'artiste s'est vraiment senti en état de s'exprimer, qu'il s'est trouvé.

La solitude des terres canadiennes va de pair avec la solitude des êtres. Peindre ces immensités horizontales, vides et froides, c'est dire aussi le courage muet de l'homme, son isolement, son cri vers l'autre et la vanité de ce cri, c'est faire sentir le silence. L'intime relation entre le personnage et le paysage est le plus souvent exprimée de façon magistrale. Citons, pour mémoire, *le Visiteur du soir; Julie et l'univers; Orion; l'Hiver; Cavalier au bord d'un lac.*

### *Luminosité et cadrage*

L'art de Lemieux ne peut pas être facilement rattaché à une école, à un groupe. C'est un art de franc-tireur dans lequel on ne décèle pas vraiment d'influences. Les parentés ne sont pas néanmoins exclues nécessairement. Ainsi il arrive que l'on songe aux Naïfs, un profil fait quelquefois penser à Bosch (*les Noces de juin*), une œuvre religieuse à Piero Della Francesca, mais c'est surtout avec Munch, autre peintre nordique, que la parenté s'impose (*Terrasse Dufferin; l'Angoisse*), bien que l'expressionnisme soit beaucoup plus retenu chez l'artiste québécois. Cependant les ressemblances que l'on peut trouver çà et là entre les peintures de Lemieux et celles de certains de ses grands devanciers demeurent, d'une façon générale, aléatoires et peu instructives.

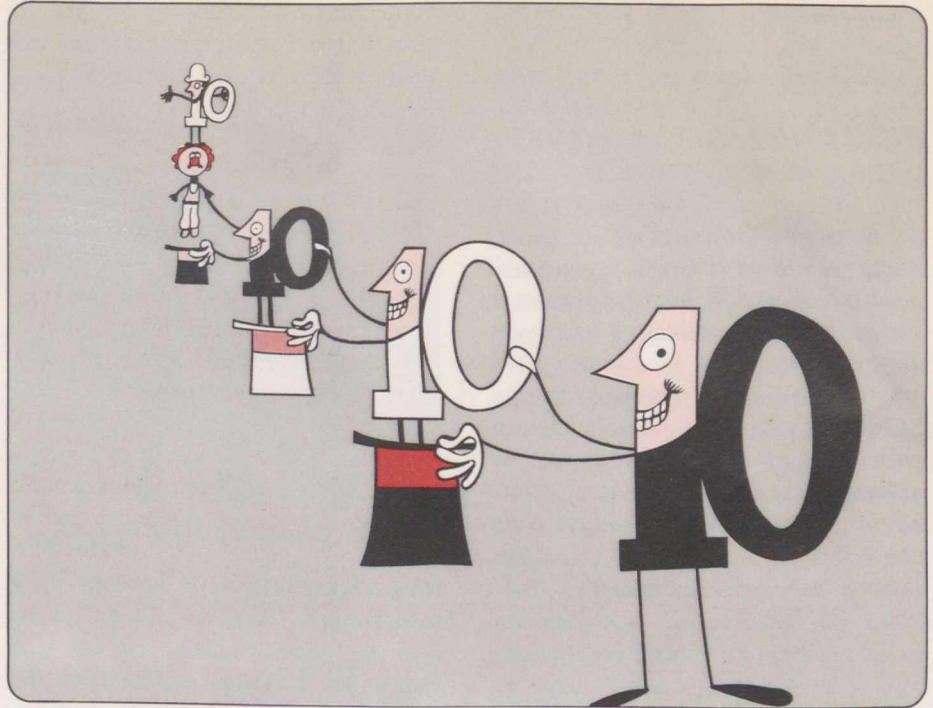
Peintre de la nordicité, Lemieux exécute des toiles d'une étrange luminosité au moyen d'une gamme chromatique très réduite où dominent toutes les nuances du gris, coupées parfois d'un vert sombre ou d'un ocre.

C'est dans le cadrage que l'artiste manifeste avec le plus de hardiesse son don d'innovation. Les personnages de Lemieux apparaissent en général de profil ou le dos tourné à un paysage immense dans un coin en bas du tableau. Souvent coupés, ils ne laissent alors apparaître que la moitié gauche ou droite de leur corps ou bien le buste ou la tête, comme s'ils sortaient du tableau, ouvert sur l'espace, ou comme s'ils hésitaient à y entrer. ■

3. Guy Robert, ouvrage cité, p. 67.



société



Dix, le « nombre magique ».

## Les Canadiens se préparent au système métrique

*Une conversion qui touchera tous les domaines de la vie quotidienne*



La croissance des échanges internationaux et les contraintes techniques d'une société industrielle moderne ont conduit le Canada à abandonner le vieux système impérial britannique de poids et mesures, dont l'Amérique du Nord apparaît assez curieusement comme le dernier bastion, pour adopter le système métrique. Une commission officielle, créée en 1971 par le gouvernement pour mettre en œuvre la conversion de l'économie canadienne au système métrique, a conçu un programme en quatre phases dont l'application devrait être achevée en 1980 (1).

Le système métrique est infiniment plus simple que le système pouce-livre et son maniement bien plus aisé. Il n'en reste pas moins que les normes traditionnelles, les modes de perception habituels sont si ancrés dans la vie quotidienne que l'adaptation à un nouveau système de mesures ne va pas sans difficulté. Il n'est pas si facile

pour l'homme de la rue, dans son existence journalière, de se déshabituer à penser et à percevoir dans un langage pour penser d'emblée dans un autre. Un sondage commandé par la Banque de Montréal et publié au début de l'année dernière montre que 31 p. 100 des Canadiens estiment qu'il leur sera très difficile de s'adapter au système métrique tandis que 28 p. 100 d'entre eux ne s'attendent à aucune difficulté. Évidemment, les enfants, qui manieront le système métrique dès l'école, n'auront pas le même problème. Il est même à gager qu'ils joueront un grand rôle dans le processus de conversion de leurs aînés.

### *«Voir» autrement*

On peut dire qu'un homme mesure 5 pieds 10 pouces 1/2 ou qu'il mesure 1,79 mètre. La seconde grandeur est plus facile à lire, plus facile à écrire et plus facile à comprendre, ne serait-ce que parce qu'elle ne fait appel qu'à

une seule unité de mesure. Cependant, les Canadiens imaginent tout de suite un homme de 5 pieds 10 pouces 1/2, et pas du tout un homme de 1,79 mètre. Il s'agit moins de «convertir» que de «voir» autrement. Si, dans la vie de tous les jours, la «métrisation» (2) ne devrait guère causer de difficultés aux Canadiens dans certains domaines, dans d'autres elle pourrait entraîner quelques difficultés d'ordre pratique ou d'ordre psychologique.

Rien de plus facile que d'appliquer la métrisation aux articles d'épicerie

1. Le dépôt à la Chambre des communes, en 1970, d'un Livre blanc traitant des différents aspects de la conversion a été à la source de la décision du gouvernement. Le Livre blanc affirmait en particulier que tout retard dans l'établissement d'un programme de mise en œuvre du système métrique serait contraire à l'intérêt national. — Les États-Unis envisagent de passer totalement au système métrique en 1980.

2. Néologisme (metrication en anglais) conçu pour exprimer l'idée de passage au système métrique.



---

## Le système métrique

---

pré-emballés. Dans une phase intermédiaire, afin de ne pas changer brusquement les habitudes, les emballages resteront les mêmes, à ceci près que le poids indiqué sur la boîte en unités traditionnelles sera également indiqué en unités métriques. L'acheteur lira en même temps 1 livre et 454 grammes. Un peu plus tard, on adoptera un chiffre rond, 500 grammes, ce qui conduira à modifier l'emballage mais le consommateur aura pris l'habitude de l'équivalence : 500 grammes = un peu plus de 1 livre. Bien qu'elle soit fixée par la loi dans toutes les provinces, la vente du pain ne devrait pas non plus être trop troublée par la métrisation. Les pains les plus courants pèsent 16 onces (450 g) et 24 onces (700 g). Il paraîtrait indiqué d'adopter des poids plus rationnels tels que 500 g et 750 g pour ces pains, ainsi que pour l'ensemble des poids autorisés. Pour la ménagère, le pain qu'elle achète chaque jour serait seulement un peu plus gros.

Les produits laitiers posent plus de problèmes d'ordre pratique. Les capacités du lait frais, en particulier, sont très strictement réglementées. Les mesures de base sont actuellement : 1/2 chopine, 1 chopine, 1 pinte, 2 pintes, 3 pintes. L'équivalent métrique de la pinte devrait normalement être le demi-litre, c'est-à-dire 12 p. 100 de moins que la chopine canadienne (et 6 p. 100 de plus que la chopine américaine). Mais les laiteries craignent qu'en adoptant une unité plus petite les ventes ne viennent à baisser. Surtout, les emballages consignés en usage ne correspondront plus au volume du liquide : il faudrait, ou bien ajouter dans les récipients courants de 3 pintes (= 3,41 l) quelque 10 cl de lait pour arriver à 3,5 l, ou bien consentir à ne pas les remplir complètement, ce qui ne serait ni économique, ni hygiénique. Il est plus que probable que l'on reconvertera les machines pour qu'elles fournissent des conditionnements conformes aux normes métriques.

Il faudra aussi reconverter les balances chez le marchand de fruits et légu-



Au Québec, le premier panneau kilométrique.

mes, le charcutier et le boucher. Cela causera sans doute un peu de confusion au début, surtout du fait que toutes les balances canadiennes ne pourront être converties du jour au lendemain de sorte que, pour un temps encore, dans certains magasins on parlera en kilogrammes et en grammes, dans d'autres en livres et en onces.

Autre domaine où règne la mesure, la quincaillerie. L'acheteur demande une vis de 1 pouce ou un demi-gallon de peinture, et souvent les dimensions d'un article doivent correspondre exactement à sa destination. Quelles seront les conséquences pratiques de la métrisation pour l'utilisateur ? Les boîtes de peinture auront d'autres dimensions, les vis et les clous seront un peu plus courts pour les longueurs dépassant 1 pouce (2,54 cm), les panneaux de bois vendus en feuilles seront un peu plus petits.


### De Fahrenheit à Celsius

Le plus difficile, pour les Canadiens, sera sans doute de troquer l'échelle Fahrenheit, dans la mesure des températures, contre l'échelle Celsius (exprimée en degrés centigrades ou Celsius). Sur ce point, l'expérience britannique n'est pas très encourageante. Depuis dix ans que la Grande-Bretagne a adopté les degrés Celsius, les Anglais continuent en effet à manier les Fahrenheit avec délices. Il est vrai que, croyant faciliter l'adaptation, l'administration britannique avait demandé à ses services météorologiques de donner la température dans les deux échelles, ce qui a eu l'effet opposé à celui qui était souhaité, la plupart des journaux

diffusant les prévisions météorologiques dans l'échelle Fahrenheit, familière à la population. Aussi la Commission canadienne du système métrique a-t-elle décidé que les organes d'information du Canada recevront les relevés de température en degrés Celsius dès avril 1975. La difficulté qu'il peut y avoir à abandonner les anciennes habitudes dans ce domaine vient de la différence de conception entre les deux échelles de mesures : selon l'échelle Celsius, l'eau gèle à 0 degré et bout à 100 degrés ; selon l'échelle Fahrenheit, l'eau gèle à 32 degrés et bout à 212 degrés. Il y a donc 180 degrés, au lieu de 100, entre la congélation et l'ébullition. Il faudra certainement beaucoup de temps aux Canadiens pour s'habituer aux nouvelles normes.

### Sur les routes

L'adoption du système métrique dans les transports et dans la cartographie devrait, à moyen terme et à long terme, beaucoup simplifier les choses et faciliter les échanges grâce

 Le premier système numérique original est dû à la civilisation sumérienne et date de cinq mille ans. Il était en partie décimal (base 10) et en partie sexagésimal (base 60). Nous employons encore aujourd'hui un système à base 60 pour mesurer les angles (360° dans un cercle) et le temps (1 heure = 60 minutes, 1 minute = 60 secondes). Les Romains posèrent les fondements d'un système de mesure européen : ils divisèrent les unités de base (pied et livre) en douze parties ou *unciae* (les *inches* et *ounces* britanniques). Au moyen âge, chaque pays avait ses mesures locales, ce qui à la longue engendra une confusion totale et entrava les échanges. Au dix-septième siècle, le développement des sciences et des mathématiques fit sentir l'urgence d'une réforme des systèmes de poids et mesures qui mettrait fin à la confusion. Plusieurs propositions furent faites, qui n'aboutirent pas. La France est le premier pays qui adopta le système métrique : le 7 avril 1795, la Convention institua le système décimal actuel de poids et mesures ayant le mètre pour base.

à la normalisation qui en résultera. Pour ce qui est de la cartographie, la simplification est évidente : les échelles utilisées au Canada sont en effet exprimées de deux façons, soit au



1/8 870 400<sup>e</sup>, soit à raison de 140 milles au pouce. La métrisation ne conservera qu'une échelle. On dressera des cartes au 1/250 000<sup>e</sup> ou au 1/1 000 000<sup>e</sup> ou au 1/5 000 000<sup>e</sup>, par exemple.

Les panneaux indicateurs de distance, sur les routes, devront tous être changés. C'est ainsi que l'on peut déjà voir, depuis un an, des panneaux libellés, non plus en milles (1 mille = 1609 mètres), mais en kilomètres. Dans l'immédiat, l'utilisateur risque d'être désagréablement affecté par la métrisation lorsqu'il lui faudra remplacer certaines pièces de sa voiture. Si l'on veut éviter trop d'inconvénients, il faudra que les mécaniciens aient, pendant un certain temps, un stock


double de pièces de rechange et de clés calibrées, dans les normes anciennes et dans les normes métriques. Cependant, presque tous les constructeurs et les industriels qui travaillent pour l'automobile produisent déjà un grand nombre d'éléments selon les normes nouvelles. La normalisation des modèles et des pièces est très souhaitable; les entreprises internationales ou en relation avec l'étranger y trouveront un avantage non négligeable. Les Canadiens qui s'intéressent aux courses automobiles ont d'ailleurs, il y a longtemps déjà, renoncé à parler de la puissance des moteurs en pouces cubes. Les autres ne font pas difficulté à les suivre.

Quant aux pompes à essence, il sera relativement aisé de les convertir. Le prix unitaire sera simplement différent. La métrisation mettra heureusement fin à l'extrême confusion qui règne en Amérique du Nord du fait que l'essence est mesurée soit en gallons impériaux (4,54 l), soit en gallons américains (3,78 l): un même mot, mais deux mesures différentes. Reste à savoir si les Canadiens, faisant un pas de plus, exprimeront la consommation de leur voiture en nombre de litres aux cent kilomètres, ou bien, selon l'usage actuel (x milles au gallon), en kilomètres parcourus avec un nombre déterminé de litres. ■

Une ville nouvelle dans la forêt boréale

## Leaf-Rapids: la grand'rue sous un toit

aménagement

 Située à huit cents kilomètres de Winnipeg, dans le nord du Manitoba, Leaf-Rapids est une ville nouvelle, conçue pour une population de quinze mille habitants, qui sera composée en grande partie des personnels travaillant à l'exploitation des mines (cuivre et zinc) du lac Kuttan.

Qu'une ville nouvelle surgisse dans le nord du Canada pour répondre à des besoins économiques n'a rien d'original. Ce qui l'est davantage, c'est le parti auquel s'est arrêté l'architecte, Leslie J. Stechesen, de Winnipeg, pour le centre de la ville. Avec ses boutiques, ses rues, ses bureaux, celui-ci sera tout entier englobé en un seul bâtiment. La rue principale, les rues adjacentes et la grande place autour de laquelle ces voies s'ordonneront seront sous un toit qui abritera en même temps tous les services qu'on est en droit d'attendre dans une agglomération urbaine de moyenne importance. On trouvera

dans le centre-ville un hôtel de quarante chambres, un hôpital, une école pour plus de six cents élèves, un grand magasin, un supermarché, un cinéma, un gymnase, une bibliothèque, un centre

culturel, les services administratifs et municipaux et, bien entendu, des bureaux et des boutiques. En somme, le cœur de la ville, avec sa diversité et l'animation qu'on peut y rencontrer,

Un quartier de Leaf-Rapids.





## Leaf-Rapids

sera abrité par un toit et clos de murs. Ni ville souterraine, ni ville à l'air libre, ville couverte. Il n'existe actuellement qu'un centre-ville de ce type, en Écosse; un autre est prévu en Scandinavie.

Cette conception fort peu classique à laquelle l'architecte a été conduit en raison de certains impératifs – conserver l'équilibre écologique, préserver les habitants des rigueurs du climat, intégrer les populations locales actuel-

les – présente beaucoup d'avantages. Elle doit permettre d'accéder facilement et sans être gêné par les rudes conditions climatiques du nord à tous les services qu'offre la ville, d'utiliser les locaux au maximum grâce au rapprochement de tous les services, de réduire les frais d'entretien, d'assurer la retenue des sols par les arbres.

Le centre-ville de Leaf-Rapids, édifié sur plusieurs niveaux, s'ordonnera en quatre secteurs qui donneront sur un



Ce que sera la rue abritée.

« mail » en carrefour, chacun de ces secteurs ayant façade sur rue, s'il est permis de s'exprimer ainsi, puisque toutes les rues seront couvertes. Au centre du carrefour, le « forum », place publique curieusement décorée de plantes tropicales, qui rompra de façon agréable avec la simplicité de l'ensemble, présentera un indéniable attrait (1). L'école sera située en plein centre, comme il se doit. Le centre culturel a été conçu pour le loisir des habitants puisqu'une salle des « arts industriels » (ateliers divers) leur permettra de s'adonner à leurs hobbies, mais aussi et surtout de découvrir la région: l'art et l'artisanat local y côtoieront les pièces archéologiques.

Une attention particulière a été portée à l'environnement intérieur. On s'est efforcé d'obtenir le plus de lumière naturelle possible. La ville est construite sur une arête et le complexe du centre s'étagera sur la pente est de la crête: le soleil d'hiver pourra ainsi pénétrer jusqu'au cœur de la construction grâce à un système de claire-voies courant tout le long de l'école et du principal hall commercial. Le forum, pour sa part, recevra le soleil par le sud et par l'ouest. Un système électrique placé sous le toit servira à chauffer le bâtiment et à conditionner l'air.

Le complexe que forme le centre-ville sera relié aux maisons d'habitation par une route en demi-cercle conçue de façon que l'on n'ait jamais plus d'une demi-heure de marche pour aller de chez soi au centre.

Le bâtiment du centre-ville de Leaf-Rapids est une structure composée d'une armature et de poutres d'acier reposant sur un mur cachant des pilotis. Il convenait en effet, en raison de l'éloignement, d'utiliser des matériaux légers, aisément transportables et faciles à assembler sur place. L'extérieur de l'édifice sera revêtu de panneaux d'acier. Le métal jouera un rôle protecteur, mais aussi esthétique: l'acier se patinera peu à peu et prendra des tons rouille qui se mêleront harmonieusement à la nature environnante. ■

1. Pour désigner ce type de place couverte, les urbanistes français recourent volontiers aujourd'hui au vieux mot maranche.





## Sainte-Marie-des-Hurons

*Il y a plus de trois cents ans*



A un peu plus de cent kilomètres au nord de l'immense agglomération torontoise, après Barrie, à l'extrémité occidentale du lac Simcoe dont les rives ne sont qu'une plage entourée de villas et d'hôtels, on oblique légèrement vers la péninsule qui forme le fond de la baie Géorgienne (1) : c'est la Huronie, une partie du « pays de Champlain », terre de vacances et terre d'histoire. Au dix-septième siècle, ici, vingt-cinq mille Hurons se groupèrent et établirent une vingtaine de villages.

Venu de Québec (près de mille trois cents kilomètres) par voie d'eau, au prix d'une cinquantaine de portages, un groupe de Jésuites s'installa en 1639, pour évangéliser les Hurons, près de l'emplacement actuel de Midland, petite capitale régionale. En cet endroit, les Jésuites fondèrent Sainte-Marie et exercèrent leur apostolat pendant dix ans. En 1649, menacés par les Iroquois, ils brûlèrent eux-mêmes leur établissement avant de se réfugier dans une

île où ils tentèrent de fonder « Sainte-Marie II ». Tous furent massacrés, dont Jean de Brébeuf.

Dans les années 1950, le directeur du service des parcs de la province d'Ontario eut l'idée de reconstruire « quelque chose ». Il ne savait pas au juste quoi, mais comme il avait en main beaucoup de documents d'archives et les récits des « Relations » des Jésuites, il pensa qu'il n'était pas impossible de procéder à une reconstruction de Sainte-Marie-des-Hurons. En 1967, le gouvernement ontarien achevait la reconstruction du village dans l'état où il était au dix-septième siècle. Le visiteur peut maintenant rêver à l'histoire devant la palissade de pieux, les étables, le grenier, la forge, l'infirmerie de l'ancien village missionnaire. Il est éclairé et guidé par un Centre d'orientation où l'on projette un film en couleurs sur la vie en Huronie au dix-septième siècle (2).

Au pied de la colline coule la Wye, dont la vallée est constituée en réserve

naturelle sur un millier d'hectares. A l'intérieur d'un Centre d'information, les visiteurs s'initient aux mystères de la forêt. A l'extérieur, ils explorent librement une contrée faite de marais, de bois et de lacs, soit sous la conduite d'un guide soit en suivant des sentiers balisés. La vallée recèle, dit-on, vingt-trois espèces d'orchidées, chose rare dans cette partie du monde. Il y a aussi un « observatoire sous-marin » d'où l'on peut suivre la vie aquatique dans ses profondeurs. ■

1. La baie Géorgienne fait partie du lac Huron avec lequel elle communique par plusieurs passages. La superficie du lac est de 61 800 kilomètres carrés, soit plus de cent fois celle du lac Léman. Le lac Huron est pour les deux tiers en territoire canadien et pour le tiers en territoire étatsunien (Michigan).

2. On peut voir aussi, à peu de distance de Sainte-Marie, le Huronia House Museum (à Midland), musée de la vie indienne et des débuts de la colonisation; le Martyrs' Shrine, église construite en 1925 pour commémorer le sacrifice des missionnaires; le Huron Indian Village, reconstruction d'une communauté huronne; le fort Penetanguishene, musée de la guerre anglo-américaine 1812-1814.





## Théâtre bilingue

A Ottawa, le Centre national des arts a fait jouer, l'hiver dernier, la pièce « Louis Riel », de John Coulter, à la fois par des acteurs francophones et par des acteurs anglophones. Les rôles français ont été tenus par des Canadiens français et les rôles anglais par des



Ottawa : le Centre national des arts.

Canadiens anglais. Le metteur en scène, Jean Gascon, a dit qu'il avait voulu donner ainsi à la pièce « plus d'authenticité » car « les choses se passaient effectivement de cette façon dans l'ouest au siècle dernier ». Écrite en 1950 et montée peu après à Toronto, la pièce de Coulter met en effet en scène la rébellion de la rivière Rouge. En 1869, Louis Riel prit, à la suite du rachat par le gouvernement canadien des immenses possessions de la Compagnie de la baie d'Hudson, la tête d'une révolte des Bois-Brûlés, métis franco-indiens installés à l'ouest du territoire actuel de l'Ontario. C'est quinze ans plus tard que Riel, qui avait suscité une nouvelle rébellion dans la vallée de la Saskatchewan, fut condamné à mort et exécuté.

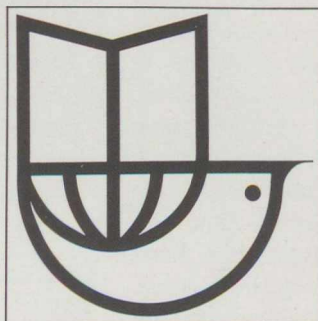
## Sables pétrolifères

Deux sociétés spécialisées, Canadian Javelin et sa filiale Bison Petroleum, ont annoncé en janvier dernier la découverte

d'une nouvelle technique d'extraction du pétrole que recèlent les sables bitumineux de l'Athabasca. Il s'agirait essentiellement d'une voie sèche alors que le procédé employé depuis huit ans réclame l'utilisation massive d'eau et de vapeur. La nouvelle technique serait à la fois beaucoup plus économique et non polluante ; elle n'exigerait pas la construction des énormes usines qui assurent actuellement, sur place, le traitement des sables puis la distillation du produit. Région située à quelque quatre cents kilomètres au nord d'Edmonton (Alberta), l'Athabasca possède un gigantesque gisement de sables bitumineux : 65 milliards de barils de pétrole récupérables à ciel ouvert et 236 milliards de barils enfouis à plus de sept cents mètres sous terre. L'exploitation a commencé en 1967. Une ville « minière » qui compte aujourd'hui plusieurs milliers d'habitants, Fort-McMurray, a été créée à proximité des champs pétrolifères.

## Foire du livre

Des éditeurs venus de cinquante-huit pays participeront, du 15 au 19 mai, à la première Foire internationale du livre de Montréal. La manifestation aura pour cadre la place Bonaventure, immense palais des expositions (32 000 m<sup>2</sup>) dont la salle des congrès peut accueillir dix-sept mille personnes. Parce que l'édition



n'est pas liée au livre mais comprend aujourd'hui toutes les techniques de diffusion, la foire sera mise au service de la communication dans son ensemble : une grande partie de la surface d'exposition sera consacrée à l'audiovisuel. A la différence du salon du livre de Québec, la foire de Montréal sera avant tout une « foire de droits », un

lieu de rencontre et d'échanges pour éditeurs et agents littéraires. Un livre peut en effet être l'objet de multiples transactions : cessions de droits en édition étrangère, de droits d'adaptation cinématographique ou télévisuelle, etc. Les participants de la première Foire du livre de Montréal occuperont quelque sept cents stands.

## Navette spatiale

Le gouvernement canadien a confié au Conseil national de recherches le soin de déterminer avec la Nasa de quelle façon l'industrie canadienne pourrait participer au projet américain de construction d'une navette spatiale réutilisable. La navette, qui entrerait en service dans cinq ans, serait une sorte de camion de l'espace. Elle remplacerait les lanceurs actuels de satellites, habités ou non, puisqu'elle mettrait sa charge utile en orbite et reviendrait se poser sur la Terre à la manière d'un avion. Sa soute servirait à plusieurs usages : elle pourrait contenir, par exemple, un laboratoire habité, des petits satellites qui seraient largués automatiquement, ou encore des équipes d'entretien qui récupérerait les satellites victimes d'avaries ou les répareraient sur orbite. En ce qui concerne ses propres satellites, le Canada n'envisage pas de construire des lanceurs. Il a l'intention de s'entendre avec l'Union soviétique, le Japon ou l'Europe, comme avec les États-Unis.

## Un film inuit

Le prix d'animation du dernier festival de Zagreb a été attribué à un film réalisé par l'atelier cinématographique de Cape-Dorset. Récemment ouvert par l'Office national du film du Canada dans ce village situé non loin du cercle polaire, sur une île du détroit d'Hudson, l'atelier ne groupe que des Inuit (ou Esquimaux). Deux d'entre eux sont allés à Zagreb pour présenter le film et expliquer la raison d'être de l'entreprise : permettre aux Inuit d'exercer leurs talents artisti-

ques dans le cadre d'une activité qui réponde aux besoins des pouvoirs publics et des



circuits de distribution. L'atelier a pris le nom de *Sikusilar-miut*, qui veut dire en dialecte inuit « Ceux qui habitent près de la banquise ».

## Jeunesse Canada Monde

L'association Jeunesse Canada Monde a pris possession, en décembre dernier, de son nouveau siège social. Il s'agit de l'édifice qui abritait le célèbre « labyrinthe » présenté par l'Office national du film à l'exposition de Montréal de 1967 : une caverne fascinante à cinq niveaux, truffée d'installations audiovisuelles et de hauts-parleurs, traversée de galeries tapissées de glaces, illuminée de milliers de petites ampoules multicolores. Des salles ont été réaménagées de sorte que l'ancien pavillon comprend maintenant une cafétéria, une piscine, une bibliothèque, une cinémathèque, un musée audiovisuel. Fondée il y a quatre ans par l'ancien éditeur Jacques Hébert, l'association Jeunesse Canada Monde, à but non lucratif, s'est donné pour tâche de faciliter les échanges de jeunes entre le Canada et une douzaine de pays du tiers-monde. En ce qui concerne le Canada, l'organisme recrute chaque année environ trois cent soixante-quinze jeunes qui, après une préparation de quatre mois dans diverses régions du pays en compagnie de jeunes étrangers en nombre égal, vont faire un séjour de cinq mois dans l'un des pays membres. Il s'agit d'une expérience de vie en groupe, de travail en commun, de voyages, d'immersion totale dans une autre culture.